

**ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
ASSOCIATION HORS TRIBU
1^{er} Procès Verbal**

Lieu : Hôtel des Six-Communes, Môtiers

Date : 24 avril 2010, 17h00

L'AG débute à 17h20

1. Appel

Présents : Adriano B., Markus S., Thierry J., Damien K., Clément C., Arthur de W., Alice E., Louison B., Fabienne S., Meret H-S., Steeve L., Sébastien F., Mikhaél M., Guillaume S. (en retard)

Excusés : Jean V., Marie-Élodie F., Mike K.

2. Présentation de l'Association

Mikhaél et Sébastien lisent les statuts et apportent des précisions sur certains points, comme les buts de l'association, ses ressources et les différents statuts de membres..

L'association et le festival ne sont pas sur le même niveau. Le festival est organisé par l'association, au même titre que d'autres événements comme des soirées ou des ventes de pâtisseries. La situation est désormais claire.

Concernant la différence entre membre-passif et membre actif, la différence réside dans l'implication au sein de l'association. Les membres du comité de l'association ou du festival sont considérés comme membres-actifs, les autres sont membres-passifs.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité

3. Membres

Au jour du 24 avril 2010, l'association compte 30 membres, en comptant les 13 membres recrutés par Guillaume le même jour. L'objectif d'atteindre 100 membres avant le festival (soit au minimum 5000.-) est maintenu. Un effort est demandé de la part de tous les membres présents afin de recruter de nouvelles personnes. Un document permettant d'inscrire de nouveaux membres leur sera envoyé d'ici peu. Guillaume insiste sur le point qu'il est plus facile et plus sympathique de recruter des membres en 'direct', et de leur faire payer la cotisation sur le moment. Le contact humain est important. Au vu de ses résultats, on ne peut qu'être d'accord.

4. Finances

La fortune de l'association se montait le 24 avril 2010 à 4661.-, somme engrangée grâce aux cotisations (2226.-, dont 1000.- ramenés par Guillaume le jour-même) et aux actions diverses entreprises récemment :

Vestiaires Romandie : 520.-

Carnavallon (Vestiaires et Bar) : environ 915.-

Vente pâtisseries 17.04.10 (Fleurier – Couvet) : 986.-

Les finances du festival sont pour l'instant encore séparées de celles de l'association, mais dès l'édition 2010, tout sera mis en commun et rendu public.

5. Projets

Mikhaél présente rapidement les projets de l'association pour 2010 :

- Toilettes sèches et douche : Il est prévu de fabriquer 4 cabines de toilettes sèches et une cabine de douche pour le festival, qui pourront ensuite être louées à des tiers lors de diverses manifestations. L'investissement est d'environ 2000.- qui seront rapidement amortis car dès lors le festival n'aura plus besoin de louer des toilettes.
- Gobelets réutilisables : Les discussions sont en cours entre la Commune de Val-de-Travers et les associations de jeunesse du Vallon (dont Hors Tribu) pour savoir qui achètera et gèrera les gobelets.
- Vente de gaufres à Neuchâtel le 15 mai 2010
- Ramassage vieux papier et PET à Môtiers le 12 juin 2010
- Stand Abbaye de Fleurier 26-28 juin 2010
- Festival 05-08 août 2010

6. Élection du comité de l'association

Sont élus à l'unanimité moins leur voix :

Président : Mikhaél M.

Vice-Président : Sébastien F.

Secrétaire : Alice E.

Trésorier : Steeve L.

Sans fonction pour le moment : Fabienne S., Adriano B., Meret H.-S., Damien K., Arthur de W., Clément C.

Vérificateur de comptes pour l'année 2010-2011 : Adriano B.

7. Divers

Le comité de l'association décide de laisser passer le festival avant de se réunir. Les projets en cours sont déjà bien lancés.

Adriano propose qu'à l'avenir, les chiffres des 4 jours du festival soient traités séparément, afin d'avoir une idée claire de sa viabilité. Sa proposition est approuvée.

L'AG se termine à 18h35

Sébastien F.